

le trait d'union



Sommaire

Editorial	3
Le budget communal	4
Infos brèves	7
Infos Officielles	8/9
Sictom	
Recensement	
Brûlage	
Nuisances sonores	
Infos communales	10/11
Gym douce	
Téléthon	
Semaine bleue	
Repair café	
Transport solidaire	
Services	12/13
Acceo	
Espace jeunes	
C.M.E.	
Accueil de loisirs	
Portes ouvertes	
Bibliothèque	
Evènements Actualités	14/15
Ecole	
Remise des dicos	
Fête de l'école	
Carnaval	
A vos agendas	16
APE / Vide greniers	17
Bulletin d'Inscription	18
Règlement	19
Navette Malagué	19
Fabul'eau	20

Mairie de Corzé

4 rue du Commerce 49140 CORZE
tel 02 41 18 56 30
fax 02 41 32 27 01
mairie@corze.fr

Secrétariat ouvert
lundi, mercredi, jeudi
et samedi de 9h à 12h
mardi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30
<http://www.corze.fr>

Secrétariat fermé le samedi
du 11 juillet au 22 août inclus

Monsieur le Maire reçoit sur
rendez-vous pris auprès du secrétariat,
le vendredi de 15h à 17h30
et le samedi de 9h à 12h

Pique-nique Corzéen



Photo Francette JONCHERAY

Malgré le temps incertain et un mois de juin très chargé en événements et manifestations, une cinquantaine de personnes ont participé au pique-nique communal organisé par la municipalité.

Par mesure de prudence, l'événement s'est déroulé au stade pour permettre un repli éventuel à l'abri, au lieu du traditionnel bord du Loir. Certains sont venus partager un verre apéritif avec ou sans alcool offert par la municipalité et sont repartis alors que d'autres, venus avec leur panier, se sont attablés. Les participants ont pu proposer leurs spécialités et échanger des recettes de cuisine.

En lieu et place de la pluie annoncée, en milieu d'après-midi, le soleil a fait son apparition et s'est installé permettant de terminer ce temps de rencontre de belle façon.

Travaux réalisés

La municipalité avait à cœur de sécuriser le cheminement piéton entre la RD 323 et le bourg.

C'est chose faite. Un cheminement piéton, avec éclairage public, a été aménagé parallèlement à la RD 192.

On peut désormais, en toute sécurité, rejoindre, du bourg, les commerces et les arrêts de bus de la Maison Neuve.

Parmi les autres aménagements effectués en 2017 ou en cours de réalisation, on peut citer la poursuite des travaux de chauffage à l'école maternelle, l'installation d'une climatisation réversible dans les locaux de l'accueil périscolaire, des travaux destinés à réduire les nuisances sonores au restaurant scolaire, des travaux d'éclairage au stade de foot, ... et bien sûr l'extension de la mairie et de la bibliothèque qui sera opérationnelle en novembre.



Photo Sylviane COURTY

Directeur de publication : Jean-Philippe GUILLEUX
Dépot légal 1er trimestre 1998
ISSN 1286 - 0441
Photos : 1^{ère} de couverture : Francette JONCHERAY
autres auteurs joints aux clichés
Imprimeur : ImprimerieSETIG
6 rue de la Claie
BP 20053
49071 BEAUCOUZÉ CEDEX
Imprimé sur papier 100% recyclé





Mesdames, Messieurs,

En ce milieu d'été quelque peu atypique, où les périodes de canicules succèdent aux périodes presque automnales, je vous propose de faire un rapide bilan des 6 mois écoulés et de vous informer de ce qui sera entrepris d'ici la fin de cette année.

Tout d'abord notre nouvelle communauté de communes Anjou Loir et Sarthe a pris son régime de croisière pour poursuivre l'action de notre ancienne CCL et continuer à assurer un service de qualité dans ses domaines de compétence. Nos jeunes en particulier, ont pu élargir leur périmètre et partager de nouvelles activités sur les bords de la Sarthe...

Mais la commune n'est pas en reste et vous avez pu constater que les travaux sur l'extension des locaux de la bibliothèque et de la mairie, sont pratiquement terminés. Ces travaux se sont déroulés au rythme du calendrier prévu, et la bibliothèque sera donc inaugurée aux alentours du 11 novembre avec, comme point fort, l'exposition sur la guerre 14-18 préparée par les bénévoles.

Durant ce premier semestre les services techniques ont réalisé de nombreux ouvrages comme les locaux vélos et abris pour les matériels scolaires au sein de l'école primaire, et ont participé à la maintenance et à la valorisation des bâtiments communaux. Leur intervention va se poursuivre et même s'accroître tout au long de l'été pour réaliser les aménagements ludiques dans la cours de l'école élémentaire, rénover le couloir de l'école maternelle et raccorder le nouvel assainissement de la salle de sport. Par ailleurs les artisans sont aussi mis à contribution notamment pour les travaux d'insonorisation dans le restaurant scolaire et la poursuite des travaux de conversion du chauffage de l'école maternelle et l'aménagement des abords du groupe scolaire....

Pendant ce temps, la météo fantaisiste nous a aussi mis à mal pour l'entretien des espaces verts, mais les mesures nécessaires ont été prises pour remédier au problème, au plus vite !

Vous avez, par ailleurs, été sollicités lors de réunions animées par Joël BEAUDUSSEAU et Francette JONCHERAY pour exprimer vos attentes en matière de nouveaux services ou activités. Depuis cette consultation, de nombreuses initiatives ont donc vu le jour comme le transport solidaire ou la gymnastique douce adaptée au plus de 60 ans ! Ces services soutenus juridiquement par le club de l'amitié, toujours aussi dynamique, font aussi appel à de nombreux bénévoles que je vous invite aussi à rejoindre. Ces nouvelles offres d'ailleurs, rencontrent un vrai succès et confirment ainsi tout l'intérêt de participer aux réunions qui vous sont proposées.

Cette période estivale synonyme de farniente et de repos pour certains, d'activité intense et de longues journées pour d'autres, est aussi l'occasion de vous informer sur ce qui va se passer dans le courant du deuxième semestre sur notre territoire.

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement vont se poursuivre et permettre le raccordement des habitations de la rue des Grands Mortiers et du chemin de Panlaloup. Ce dernier

à l'issue des travaux sera, comme je vous l'annonçai dans un précédent éditorial, fermé à son extrémité au niveau de la RD 323.

Les travaux de réfections de la RD 192, entre le rond-point de Maison Neuve et le hameau de la Ténébrière, seront complétés par la mise en place de passages protégés marqués par un rétrécissement de la voie destiné à forcer le ralentissement des véhicules. En effet les différentes campagnes de mesures de vitesse sur cet axe, ont encore mis en évidence les comportements à risque de certains automobilistes et le danger que cela représente pour les piétons.

L'éclairage du stade sera aussi amélioré pour le confort de nos sportifs !

Par ailleurs notre commune reste toujours attractive et convoitée : aussi nous avons lancé la deuxième tranche d'aménagement de notre ZAC du Moulin à vent, tandis que le démarrage de la construction des derniers logements de la première tranche s'effectuera dès les premiers jours de septembre.

Enfin les études concernant l'amélioration de l'accessibilité de la salle des fêtes sont lancées et les travaux devraient débuter en 2018.

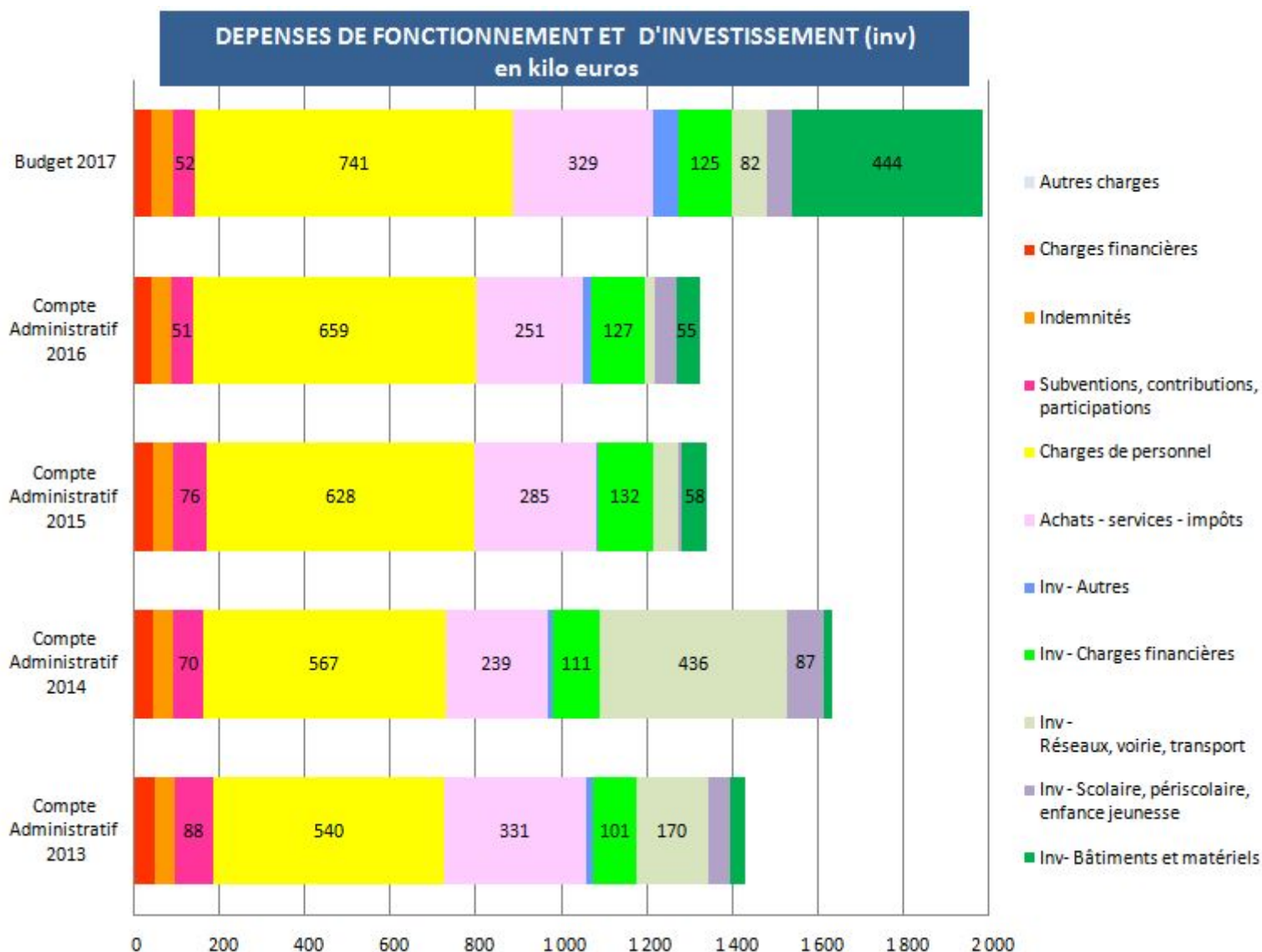
S'agissant des rythmes scolaires, l'école Adrien TIGEOT continuera de fonctionner à la rentrée sur la base des 4.5 jours aux mêmes horaires que l'année dernière, avec le maintien des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) tels qu'ils existaient aussi l'an dernier. Néanmoins j'ai demandé à un groupe de travail conduit par Danièle DANARD, de faire le bilan de cette organisation pour valider ou non son maintien et d'examiner la pertinence d'un retour éventuel à une semaine de 4 jours avec ses conséquences. Parents, enseignants, professionnels et élus seront donc sollicités pour alimenter cette réflexion.

Mais je ne peux conclure sans évoquer l'avancement du projet de notre PLUi auquel Jean-Pierre MARTIN et moi-même avons contribué avec une grande assiduité depuis près de 3 ans. En effet la démarche touche à sa fin, et les dernières séances de travail concernant le « zonage » s'achèvent. Les derniers arbitrages notamment sont difficiles, pour définir avec équité les emplacements qui recevront les 160 constructions autorisées sur notre commune (hors polarité) par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), durant les dix ans de validité de notre futur PLUi.

En conclusion, l'activité de ces 6 derniers mois ayant été dense pour tous, je vous souhaite une belle fin d'été paisible pour vous retrouver en pleine forme dès la rentrée !

Jean-Philippe GUILLEUX - Maire

Le budget communal



Les dépenses réelles de fonctionnement (hors écritures sur ordre) se sont élevées en 2016 à 1 051 500 € contre 1 083 000 € en 2015.

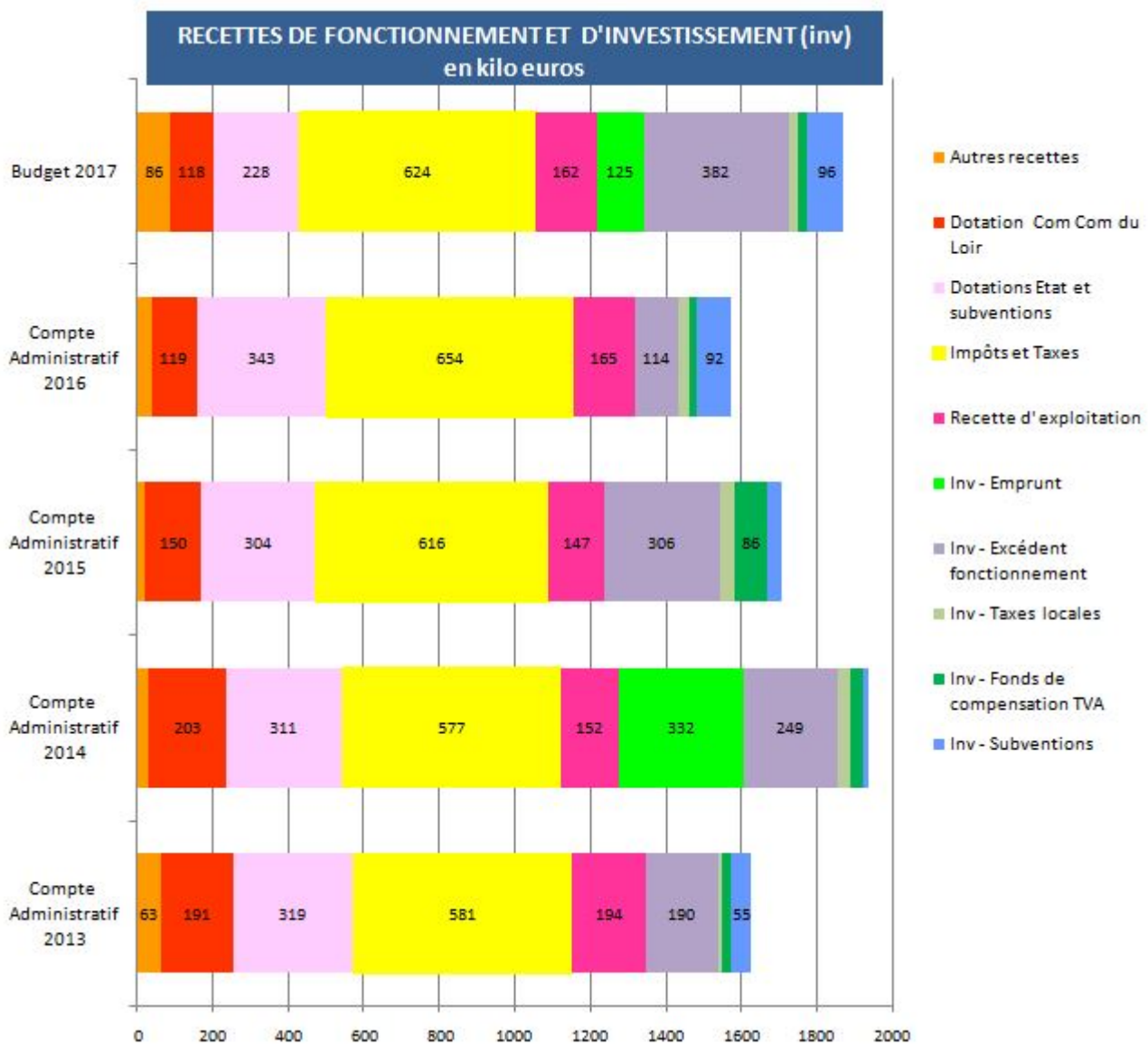
Elles sont restées relativement stables, sachant que les dépenses liées au service incendie ont été transférées à la Communauté de Commune (28 200 € en 2015) et que l'année 2016 a supporté 2 factures de mise à disposition du personnel par la CCL (2015 + 2016) pour 12 000 € supplémentaires.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 293 400 € en 2016 contre 311 200 € en 2015, non compris les travaux en régie effectués par les services techniques pour une valeur de 6 000 € valorisée en investissement.

Mis à part les travaux de la bibliothèque qui ont réellement démarré en 2017, les autres dépenses ont été honorées (achat d'outillage pour les services techniques, travaux de chauffage à la maternelle et l'aménagement piéton de la RD 323).

Concernant les budgets 2017, le montant porté en 2017 s'élève à 1 215 200 €. Le budget d'achats et services est supérieur aux dépenses des années précédentes, toujours pour favoriser les travaux en régie. Idem, le budget concernant les travaux de voirie est équivalent aux dépenses 2015. Les charges de personnel sont en augmentation principalement du fait de contrats de remplacement dus à des arrêts de travail longs. Ils sont compensés par des remboursements d'assurance en "autres recettes de fonctionnement".

Les dépenses d'investissements inscrites pour un montant de 776 300 € intègrent : les dépenses de bibliothèque y compris l'aménagement mobilier pour un montant de 457 800 €, la poursuite des travaux de chauffage à la maternelle, l'installation d'une climatisation réversible dans les modulaires, des travaux au restaurant scolaire, des travaux d'éclairage au stade de foot ainsi que des travaux de voirie dont la sécurisation de la RD 192 (de la maison neuve au cimetière). Des travaux en régie sont également prévus principalement à l'école et pour les voiries pour un montant global de 40 300 €



Les recettes réelles de fonctionnement (hors écritures pour ordre) se sont élevées en 2016 à 1 320 400 € contre 1 237 800 € en 2015.

Globalement, les dotations de l'état ont été supérieures en 2016 par rapport à 2015. Ces versements se sont avérés supérieurs aux montants attendus. Compte-tenu de quelques arrêts de travail longs, le montant des remboursements d'assurance a augmenté en conséquence.

Pour ce qui est des recettes d'investissement, elles se sont élevées à 253 600 € contre 466 400 en 2015. L'excédent reporté était moindre en 2016 qu'en 2015.

Un fond de concours en provenance de la communauté de communes a été perçu pour un montant de 92 100 € au regard d'un certain nombre d'investissements effectués en 2015.

Concernant les budgets 2017, les recettes de fonctionnement sont portées à 1 218 600 €. Celles en provenance des assurances pour prises en charges de frais de personnel en arrêt de travail long sont prévues en augmentation. Par prudence, les dotations de l'état, non notifiées au moment du vote des budgets, sont en diminution de 100 000 € par rapport à la réalisation 2016.

Les recettes d'investissements portées à 654 200 € intègrent : un emprunt à hauteur de 125 000 € pour financer les travaux de la bibliothèque et un excédent de fonctionnement de 382 000 €.

Subventions versées aux associations

	2016	2017
Association Culturelle	1 450 €	1 500 €
Challenge le Corzéen	300 €	300 €
Football Club Pellouailles Corzé	1 400 €	1 260 €
Association des Anciens Combattants	200 €	200 €
Loir Basket Club	800 €	820 €
ADS modern jazz	80 €	0 €
Les Ailes du Loir	100 €	100 €
Rugby Club des 3 Rivières	122 €	0 €
Judo Club duLoir	300 €	200 €
Judo Club Seichois		55 €
École de Musique Villevêque	1 800 €	0 €
Villevêque Danse	800 €	800 €
École de Musique de Seiches	700 €	0 €
Sport Détente Seichois section gym	50 €	50 €
Zumba des Capellaudains	110 €	85 €
Société de Chasse	200 €	200 €
Prévention Routière	54 €	55 €
Harmonie du Plessis Grammoire	147 €	300 €
Cahiers du Baugeois	100 €	100 €
TOTAL	8 713 €	6 025 €

Les écoles de musiques de Villevêque et Seiches n'ont pas été subventionnées du fait de la création d'une nouvelle école depuis le 20 mars qui regroupent Villevêque, Soucelles, Corzé, Seiches, Tiercé et Durtal et qui est dorénavant subventionnée par la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe.

Taux d'imposition

	2014	2015	2016	2017
Taxe d'habitation	13.25 %	13.50 %	13.50 %	13.75 %
Taxe foncière sur propriété baties	25.41 %	25.89 %	25.89 %	26.38 %
Taxe foncière sur propriété non baties	37.56 %	38.27 %	38.27 %	38.99 %

AMUSIL

L'Association **MUSI**cale du **L**oir est née.

Elle regroupe les écoles de musique de Villevêque-Soucelles-Corzé, Seiches, Tiercé et Durtal.



Les lieux de cours demeurent les mêmes, les formations musicales et instrumentales aussi et l'offre sera même sans doute diversifiée. L'école est prête à vous accueillir dès le 1er septembre prochain.

Pour toute information :

<http://ecolemusiquevsc.wix.com/49140>

Voitures électriques

Une borne est désormais à la disposition des propriétaires de voitures électriques désirant recharger les batteries de leur véhicule.

Elle est installée sur le parking des bâtiments des services techniques rue du Moulin de la Motte.

Écourues

Le département a prévu la mise en écourues du Loir sur la période du 18 septembre au 29 décembre sur sa partie située entre Durtal et Briollay.

Il s'agit de dates prévisionnelles mais les conditions climatiques, aléas des chantiers ... pourront amener le département à modifier les dates d'abaissement ou de remise en eau de certains biefs.

Renseignements : Service ouvrages d'art, ingénierie, voirie et voies navigables tel 02 41 81 49 25.



Photo Francette JONCHERAY

Vigilance crues

Le ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer a mis en place à destination des communes le système «Vigicrues» pour alerter soit pour des pluies intenses soit pour des risques de crues dans un délai proche.

Il est dorénavant possible à tous d'être informé par SMS des niveaux d'eau atteints aux stations des tronçons de «Vigicrues» en vous inscrivant gratuitement sur le site :

<http://www3.centre.developpement-durable.gouv.fr/spc-lci/index.php?page=serviceSMS>

Vie paroissiale

L'abbé François GOURDON est appelé à d'autres fonctions par notre évêque et sera remplacé sur notre paroisse de Saint-Paul en Baugeois par l'abbé Jean QURIS.

L'abbé François GOURDON quittera la paroisse fin août. Il présidera les messes dominicales du samedi 26 août à 18h30, église de Bauné, et du dimanche 27 août à 10h30, église de Seiches.

L'abbé Jean Quris sera accueilli sur notre paroisse lors de la messe qui sera célébrée le samedi 9 septembre 2017, à 18h30, église de Cornillé.

Cette célébration sera suivie d'un verre de l'amitié et d'un pique-nique partagé.

Calvaires

Sans doute avez-vous remarqué la disparition du calvaire du carrefour de la Madeleine. Certains se sont demandés ce qu'il était devenu...

La réponse est simple, il n'a pas résisté à une bourrasque, à la grande frayeur d'une automobiliste qui l'a vu s'effondrer devant sa voiture.

Les services techniques de la commune ont mis en sécurité les morceaux brisés de la croix et du crucifix en attendant de donner une suite après étude des possibilités de restauration.

La croix de pierre qui se trouvait à l'angle de la rue des Écoles avait subi un sort semblable et se trouve également dans les locaux des services techniques pour la même raison.

La restauration de ces deux calvaires est donc à l'étude.



Photo services techniques

SICTOM des changements au 1er janvier 2018 dans la collecte des déchets

Le contrat relatif à la collecte des déchets passé entre le SICTOM Loir et Sarthe (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) et Véolia se terminait le 31/12/2016. Avant de lancer un appel d'offres, une étude complète de la situation a été menée et ses résultats ont conduit à faire évoluer le service afin :

- d'adapter la fréquence de la collecte au taux moyen de présentation des conteneurs (76 % des foyers présentent leur conteneur ordures ménagères (OMR = tout venant) 1 fois tous les 17 jours et celui des déchets ménagers (DEM = déchets recyclables) 1 fois tous les 19 jours)
- de diminuer le montant de la redevance pour la plupart des foyers (baisse moyenne de 15%)
- de proposer une redevance plus incitative
- de contenir l'évolution des prix (la redevance ordures ménagères moyenne par habitant est de 71 € sur le territoire du SICTOM contre 91 € au plan national).

Au terme de l'appel d'offres, c'est l'entreprise Brangeon Environnement qui a obtenu le marché.

Quels changements au 01/01/2018 ?

- collecte des OMR et des DEM tous les 15 jours
- collecte avec une benne à bras latéral ce qui modifie la disposition des conteneurs sur la voie publique
- changement des conteneurs ordures ménagères (3 volumes au choix : 120, 240 ou 360 litres)

Nouvelle tarification avec :

1 part fixe en fonction du volume du conteneur, sur la base de 6 présentations par semestre :

120 €/an pour un conteneur de 120l,

170 €/an pour un conteneur de 240l,

200 €/an pour un conteneur de 360l,

La facturation se fera au semestre.

1 part variable en fonction des présentations au-delà de 6 par semestre :

4 € / présentation supplémentaire pour un bac de 120l,

6 € / présentation supplémentaire pour un bac de 240l,

8 € / présentation supplémentaire pour un bac de 360l,

Particuliers	Forfait pour 2 semestres et 12 passages	Coût par présentation supplémentaire (attention un passage tous les 15 jours)	Coût total supplémentaire avec présentation du conteneur tous les 15 jours	Coût total annuel
120 litres	120 €	4 € par présentation	13 x 4 = 52 €	172 €
240 litres	170 €	6 € par présentation	13 x 6 = 78 €	248 €
360 litres	200 €	8 € par présentation	13 x 8 = 104 €	304 €

=> Si vous vous adaptez à la fréquence du forfait proposé, vous paierez uniquement le forfait de la 2ème colonne

=> Si vous conservez un rythme de présentation à la quinzaine, référez-vous à la dernière colonne

Vous pouvez bien sûr adopter une fréquence variable suivant vos besoins du moment.

ATTENTION, il n'y aura qu'un passage tous les 15 jours.

Campagne d'information :

Des « ambassadeurs » recrutés par la société Brangeon passeront entre le 3 juillet et le 30 novembre 2017, dans chaque maison du territoire, expliquer ces évolutions et remettre les nouveaux conteneurs OMR.

Seront adressés à chaque usager :

- un mois avant le passage, un courrier informant de la période de passage des ambassadeurs (pour Corzé du 31 juillet au 7 octobre)
- en décembre, le nouveau calendrier de collecte pour 2018.

Le recensement et la Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Tout jeune de nationalité française **doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.**

L'attestation de recensement est encore remise au jeune mais **seul le certificat JDC** ou un document d'exemption est **demandé** lors de la constitution du **dossier pour des examens ou concours** soumis à l'autorité publique (permis de conduire, BAC, ...)

Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser à l'
ÉTABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD-OUEST
Centre du service national d'Angers
tel 02 44 01 20 50 / mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr



Ne brûlez pas vos déchets verts

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 € (article 131-13 du code pénal)

L'entretien du jardin pour un particulier génère des déchets verts que l'on estime en moyenne en France à 160 kilos par personne et par an. Pour s'en débarrasser 9% des foyers les brûlent, ce qui représente **près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre**. Cette combustion est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

Au delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies, le brûlage émet de nombreux polluants¹** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut être **accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

Ne brûlez plus vos déchets verts Valorisez les !

Le compostage domestique

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes ... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Le broyage et le paillage

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

La déchèterie

Vous pouvez y déposer déchets verts : ils seront valorisés.

Arrêté du 30 décembre 1999 concernant les activités privées

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- **le samedi** de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- **le dimanche et jours fériés** de 10h à 12h.

¹ - particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone ...)

Gym douce

« Interview » des participants et participantes aux séances.

- 1) Comment avez-vous connu l'activité « gym douce » ?
Par la réunion d'information sur le transport solidaire,
Par les articles dans la presse,
Par le bouche à oreille
- 2) Qu'en pensez-vous ? Qu'est-ce que cela vous apporte ?
De la souplesse (des membres et de l'esprit à rajouter un participant),
De l'équilibre,
De la détente,
Des rencontres, du lien social
De la bonne humeur (ambiance décontractée), du rire
En une seule phrase, tout le monde a clamé « cela nous fait du bien ».
- 3) Doit-on renouveler l'activité en septembre ? Y participerez-vous ?
A 100 % les participants ont répondu oui aux 2 questions.
- 4) La formule d'1h en groupe limité vous convient-elle ?
Là aussi, 100 % de satisfaction.

Enfin, les présents des 2 groupes ont tenu à souligner que le succès de ces séances était aussi dû à Anaïs, la professeur qui fait donc l'unanimité et que tout le monde souhaite revoir en septembre.

Les rencontres préalables à la mise en place du transport solidaire ont mis en évidence une attente, de la part des participants, d'occasions de rencontres, d'un besoin de lien social, d'activités.

La mise en place de la gym douce, au vu de son succès, semble donner satisfaction à tous et va donc se poursuivre pour la saison 2017/2018, toujours portée par le club de l'Amitié.

Le CCAS a décidé de participer financièrement aux ateliers de gymnastique animés par SIEL BLEU et versera au Club de l'amitié, une subvention qui permettra aux participants de s'acquitter d'une participation modique de 5 € mensuelle.



Photos Annie PINARD



En 2017, le téléthon aura lieu le samedi 9 décembre à la salle des sports comme l'an dernier. Seront proposés : petits-déjeuners, marche, vente d'objets fabriqués par les TAP, vente de peluches issues de dons. Egalement, comme l'an dernier, une manche amicale de voitures radiocommandées sera organisée le dimanche 10. Si vous souhaitez élargir les activités, vous serez les bienvenus.

A ce titre une réunion d'organisation se tiendra le 13 octobre 20h30 à la mairie. Associations, particuliers, vous souhaitez vous investir dans cette organisation, n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Téléthon



Photos Annie PINARD

Semaine bleue

Ce rendez-vous, dorénavant traditionnel, aura lieu encore cette année en deux temps.

Le 1^{er}, le jeudi 5 octobre, avec un goûter dansant, toujours en collaboration avec les communes de VILLEVÊQUE, SOUCELLES et le PLESSIS-GRAMMOIRE, à la salle Hervé BAZIN à SOUCELLES. L'organisation revient en 2017 à la commune de Corzé. Si vous avez 65 ans et plus, vous recevrez dans quelques semaines une invitation pour vous inscrire. Ce moment permet de faire se rencontrer les diverses générations des aînés car bien sûr c'est plus d'une génération qui sépare les plus jeunes et les plus anciens.

L'un des objectifs de cet évènement est de rompre l'isolement, rompre les habitudes, faire sortir de chez soi, pour chanter, danser, discuter, passer un bon moment avec des gens que l'on connaît ou pas. C'est aussi l'occasion, pour ceux qui, sans s'en rendre compte ou, suite à la perte d'un conjoint, d'un ami, se replient sur eux-mêmes et n'osent pas ou plus faire le premier pas vers les autres. Vous vous reconnaissez derrière ces mots, décidez-vous, venez, vous ne le regretterez pas. Pensez au transport solidaire. Il remplira pleinement sa fonction.

C'est encore la possibilité de faire preuve de solidarité.

Si vous rentrez dans les critères de l'âge, pourquoi ne pas vous inscrire et essayer de motiver quelqu'un de plus ancien qui ne peut plus conduire !

Ne faut-il pas gommer la notion de « vieillesse » par celle de « vivre ensemble ». La municipalité vous lance le défi.

2016 : 28 participants en 2017 a minima 40 ?

Le 2^{ème} se déroulera également encore en 2017 sur le périmètre de l'ancienne communauté de communes du Loir. Nous vous proposerons :

17 octobre : thé dansant, salle Villa Cipia à Seiches sur Loir de 14h30 à 18h00

18 octobre : atelier cuisine et jeux en lien avec les Accueils de Loisirs de 14h00 à 17h00.

20 octobre : cinéma à Jarzé – Film « Retour chez ma mère »

Concernant l'atelier cuisine, plus particulièrement, messieurs, venez confronter vos talents culinaires avec les enfants. Ils n'attendent que cela !

Pour le cinéma, inscrivez-vous vite, le nombre de places est limité. En 2016, la salle était complète.

Repair café

Rien ne se jette, tout se répare ! Offrons une deuxième vie à nos objets.

Les Repair Café, littéralement «café de la réparation» permettent à chacun d'apprendre ou faire réparer ses objets. Votre vieux grille-pain fait des siennes, votre aspirateur n'aspire plus ... des bénévoles se proposent de le réparer gracieusement et de partager avec vous un moment de convivialité. Nous envisageons de mettre en place ce type de services et de rencontres au sein de notre commune.



Pour cela nous avons besoin de vous :

- vous êtes électricien, couturière, menuisier, un petit génie de l'informatique ... ou tout simplement un bricoleur «touche à tout» expérimenté
- vous souhaitez partager votre passion, et/ou savoir-faire, ainsi que donner un peu de votre temps (une matinée par mois)

—————> devenez réparateur bénévole !

Faites vous connaître auprès des services de la Mairie.

Une réunion d'information aura lieu le 7 octobre 2017 à 10h à la mairie. Nous comptons sur vous !



Transport solidaire



Photo Sylviane COURTY

Le **transport solidaire** a peu à peu été «adopté». Des utilisateurs réguliers y ont recours. Comme ont dit certains «Ca change la vie pour les rendez-vous médicaux et autres». Preuve que le besoin était réel ...

Une avancée dans l'accessibilité des services aux personnes handicapées



Tous les établissements ouverts au public doivent effectuer des aménagements propres à permettre aux personnes handicapées de bénéficier des services qu'ils proposent. Les services publics sont bien sûr soumis aux mêmes règles.

La commune progresse dans la mise en accessibilité de ses services et s'est équipée cette année de l'application Acceo.

Acceo est une application multisupport (tablette – smartphone – ordinateur) qui permet aux personnes malentendantes ou sourdes de communiquer avec les établissements qui en sont équipés, gratuitement et en toute autonomie.

Concrètement, si une personne sourde ou malentendante désire s'informer auprès des services de la mairie ou des services scolaires et périscolaires, il est possible d'avoir accès gratuitement au service d'opérateurs spécialisés d'Acceo. Ils assurent la traduction en langue des signes françaises, ou en transcription instantanée de la parole, selon les besoins de la personne.

L'application est téléchargeable gratuitement par la personne sourde ou malentendante. Un système de géolocalisation lui permet de repérer les établissements équipés de ce dispositif.

L'espace jeunes

Espace jeunes

3 rue du Commerce

02 41 21 12 36
 espacejeunes.corze@ccals.fr
 Patrick AMOUGOU

Ouvert du lundi 21 au vendredi 25 août
 et du lundi 28 août au vendredi 1er
 septembre



Conseil municipal des enfants

Il faut être inscrit en classe de CE2, CM1 ou CM2 à l'école Adrien TIGEOT et habiter CORZÉ. Les conseillers sont élus par les enfants de cette tranche d'âge.

Le conseil est constitué de 19 membres au maximum, comme le Conseil Municipal de la commune. Il n'y a pas de « maire-enfant » ni de porte-parole du CME. Des commissions sont constituées, chaque semaine une de ces commissions se réunit sur le temps des TAP et une séance plénière se tient chaque trimestre, présidée par le maire de la commune et en présence d'élus de la commission enfance-jeunesse. Les jeunes conseillers municipaux rendent alors compte des travaux réalisés pendant les commissions. Pour concrétiser les projets 2016/2017 du CME un circuit de vélo-cross va voir le jour.

Les conseillers de CM2 vont rejoindre le collège à la rentrée prochaine, des élections vont donc être organisées en octobre pour compléter le conseil. Nous en reparlerons à la rentrée !

Le projet pédagogique du Conseil Municipal d'enfants rappelle que selon l'article 12 de la Convention des droits de l'enfant celui-ci a droit à sa liberté d'opinion et, dès qu'il en est capable, a le droit de donner son avis sur tout ce qui le concerne.

Trouver sa place dans sa commune, apporter des idées sur ce qui pourrait être fait pour améliorer le quotidien de chacun, construire des projets ... mais aussi donner son opinion et réfléchir ensemble sur des sujets d'actualité, c'est ce que permet le CME.

Pour être candidat au Conseil municipal des enfants,

L'accueil de loisirs

Accueil de loisirs

Rue de la Sucrierie
02 41 76 74 27
accueildeloisirs.corze@ccals.fr

L'Accueil de loisirs est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans.
Il est fermé les deux premières semaines d'août.

CCALS
antenne de Seiches-sur-le-Loir
rue de la Blaisonnaire
49140 Seiches-sur-le-Loir
02 41 27 57 80



Les immanquables de l'été !

- tous les mercredis : accueil petit déjeuner à partager en famille de 7h30 à 9h30.
- tous les jeudis (hors semaine du 15 août) : sortie pique-nique.
- tous les vendredis matin : « ateliers curieux explorateurs »
- tous les vendredis : pause famille de 16h45 à 18h, un temps d'exposition et de jeux vous permet de découvrir la semaine de vos enfants et de partager un moment convivial.

En juillet « Le passeur d'histoires ».

Une histoire, un personnage, sert de fil conducteur, raconte une histoire en y mêlant un brin de magie et quelques frissons ... attention la fin n'est pas toujours celle que l'on croit connaître.

L'intention pédagogique de l'équipe est d'amener, de manière ludique par la création, l'imaginaire et le jeu, l'enfant vers la littérature jeunesse.

En août « L'aventurier du rêve ».

L'aventure attend les enfants : découvrir une nouvelle étoile, retrouver des trésors perdus, résoudre des mystères du monde vivant ... parcours, expériences, histoires sont les pistes de leurs explorations.

L'intention pédagogique est de permettre à l'enfant de faire ses propres expériences : explorer, observer, manipuler ...

Portes ouvertes

Le 19 mai en fin d'après midi, l'école et les services périscolaires ont accueillis les visiteurs à leurs portes ouvertes.

Pour les plus petits c'était l'occasion de découvrir les locaux de leur future école, pour les plus vieux, la fierté de faire découvrir à leurs parents les réalisations de l'année.

Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du lundi 7 août au samedi 26 août inclus, La réouverture sera le lundi 28 août à 15h.

Des achats de nouveautés 2017 adultes, enfants et adolescents ont été réalisés et mis en rayon en juillet.

Le renouvellement des livres par le Bibliopôle a été effectué en juin. Au rayon des CD, Soul, Rock, Musique classique, Variété française ou Musique du Monde sont à votre disposition.

L'agrandissement de la bibliothèque s'achève. Nous devrions intégrer les nouveaux locaux en octobre.

Pour l'événement et l'inauguration, nous présenterons une exposition sur « Corzé dans la grande guerre 1914/1918 ». Des documents d'archives et des objets prêtés par des habitants seront exposés. Nous vous attendons nombreux pour voir l'exposition et découvrir nos nouveaux locaux.



La bibliothèque est ouverte le lundi de 15h à 17h30, le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 12h30. Elle sera fermée du lundi 7 août au samedi 26 août inclus, la réouverture sera le lundi 28 août à 15h.

L'école Adrien TIGEOT

Les actions pédagogiques et les projets réalisés par les classes ont été, cette année encore, nombreux.

Les classes d'Isabelle PESSARD et Stéphanie FONTAINE, regroupant des CE2, CM1 et CM2, ont travaillé depuis les vacances de printemps sur un projet théâtre. Le pari a été tenu et 3 représentations ont été faites en mai. La première pour les élèves de grande section à la salle des fêtes, les deux suivantes à la salle Hervé BAZIN de SOUCELLES, le 12 mai, dans l'après midi pour les élèves du CP au CM2 de l'école de SOUCELLES et les classes de Valérie URSULE et Katia IDIER et en soirée devant les familles. C'est avec beaucoup de fierté que les 54 élèves (tous ont participé) ont présenté leur travail devant plus de 300 spectateurs !

La classe de Katia IDIER (CE1 et CE2) a suivi un équipage de gendarmes qui a participé au Trophy ARGENTINE qui s'est déroulé du 28 avril au 9 mai. Une aventure très enrichissante au niveau humanitaire, au niveau de la solidarité entre concurrents, mais aussi avec les argentins.

Les classes de Valérie URSULE (CP/CE1) et Katia IDIER ont fait en avril une sortie en forêt de Brissarthe.

Au programme, parcours découverte de la forêt et des traces d'animaux, avec un intervenant, et course d'orientation en forêt. Un album de la sortie a ensuite été réalisé par la classe.

Les classes du CE2 au CM2 ont participé à la journée athlétisme le 13 juin au stade de CORZÉ qui a vu se qualifier de nombreux élèves pour la rencontre départementale du 28 juin au stade J et R MIKULAK à ANGERS.

En maternelle, les 3 classes sont allées le 30 mai au Zoo de Doué-la-Fontaine et ont participé le 13 juin à une ½ journée athlétisme.

Les enfants de la classe de Sabrina JULIENNE ont rencontré leurs correspondants de l'école Condorcet à deux reprises - à CORZÉ en avril, à ANGERS en juin, puis pour clore le cycle vélo commencé en mai, une sortie vélo a eu lieu le 4 juillet.

Les classes de Céline HUBERT-DUPÉ (PS) et Caroline MADIOT (MS) sont allées visiter la ferme pédagogique d'ANDARD où elles ont pu participer à différents ateliers.

La classe de Caroline MADIOT, après avoir assisté à l'éclosion de poussins a pu, en avril, les mettre dans le poulailler nouvellement installé. En avril également elle s'est rendue à SAINT-DENIS d'ANJOU pour rencontrer ses correspondants. Ceux ci sont venus leur rendre visite le 4 juillet.



Photos Annie PINARD



Remise des dictionnaires

Le 30 juin, le maire, Jean-Philippe GUILLEUX, entouré de ses adjoints et des membres de la commission scolaire a remis un dictionnaire aux enfants de CM2 quittant l'école pour rejoindre le collège à la prochaine rentrée.

Souvenir de leur passage à l'école Adrien TIGEOT, la municipalité souhaite que ce « dico » les accompagne dans leur vie de collégien et leur souhaite pleine réussite dans la poursuite des études qu'ils choisiront.

Fête de l'école

La **Fête de l'École** s'est déroulée le vendredi 23 juin dans la cour de l'école Adrien TIGEOT.

Comme de coutume les spectacles présentés par chaque classe, joyeux et colorés, ont réjoui les spectateurs venus nombreux les applaudir. Un groupe d'enfants ayant participé aux TAP a participé également au spectacle.

Tous se sont surpassés pour donner un spectacle joyeux et rythmé au public venu nombreux.

Le spectacle s'est terminé par un au revoir aux enfants de CM2 qui rejoindront le collège à la rentrée de septembre et à Valérie URSULE qui quitte l'école de CORZÉ pour rejoindre une nouvelle affectation où nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction.

Un grand merci à l'équipe enseignante qui avait préparé ce sympathique spectacle, aux ATSEM et aux animatrices des TAP.

Le repas qui a suivi, proposé par l'APE, a regroupé un très grand nombre de convives. La fête continuait ...



Photos Francette JONCHERAY



Photos Francette JONCHERAY



Carnaval

Le 25 mars un carnaval a été organisé par l'APE en collaboration avec l'Accueil de Loisirs de CORZE, les TAP et la bibliothèque sur le thème de la ferme.

Nous pouvions trouver au programme, un petit déjeuner organisé par l'APE, des dégustations de contes à la bibliothèque et un bal masqué accompagné d'une exposition à la salle des fêtes. Il y en avait pour tout le monde, petits et grands. Ce fut un agréable moment !

A vos agendas...

12 août	Balade Canoë kayak à Lézigné	Office de tourisme de Durtal
13 août	Concert au Domaine de Bré à Seiches	Entrée et participation libre
19 août	Balade Canoë kayak à Seiches	Office de tourisme de Seiches
20 août	Promenade en calèche à Chambiers	Office de Tourisme de Durtal ou Seiches
20 août	Marathon de Pêche à Corzé	Les pêcheurs du Loir 06 86 36 34 70
24 août	Visite guidée de Durtal	Office de Tourisme de Durtal
26 et 27 août	Les Ruralités aux Trinottières à Montreuil sur Loir	
27 août	Promenade en calèche à Chambiers	Office de Tourisme de Durtal
10 septembre	MRCC	Championnat en extérieur
1er octobre	Repas des aînés	Restaurant municipal
5 octobre	Semaine bleue, Goûter dansant	Salle Hervé Bazin à Soucelles
8 octobre	VIDE GRENIERS de l'APE dans les rues du bourg Semaine bleue :	
17 octobre	Thé dansant de 14h30 à 18h	Salle Villa Cipia à Seiches sur le Loir
18 octobre	Atelier cuisine et jeux avec les enfants	Accueil de loisirs de Corzé
20 octobre	Cinéma «Retour chez ma mère»	Au cinéma de Jarzé
18 novembre	Thé dansant du Comité des Fêtes	Salle des fêtes
9 décembre	Téléthon	Municipalité et Intrépide
9/10 décembre	MRCC	Championnat indoor 1/10
17 décembre	Marché de Noël	Comité des Fêtes

Office de Tourisme de Seiches tel 02 41 60 46 78
Office de Tourisme de Durtal tel 02 41 76 37 26



*Organisé par l'Association des
Parents d'Elèves de
l'école Adrien Tigeot*

Dimanche

8 octobre 2017

de 8 h à 18 h

Cette année scolaire 2016-2017, l'Association des Parents d'Élèves de l'École Adrien TIGEOT de CORZÉ a encore une fois innové en proposant des nouveautés, en battant des records et en imaginant des nouveaux projets qui seront proposés dès l'année prochaine...

Un début d'année scolaire en fanfare, ponctué par un record inégalé de bénéfices collectés grâce au traditionnel vide grenier. Une 20ème édition confirmant cette manifestation connue et reconnue, qui fidélise les vendeurs tout autant que les acheteurs, un des grands temps forts de la commune ! Rendez vous les 2 et 9 septembre à la salle associative pour choisir votre emplacement.

Le petit déjeuner des parents et des enfants a fait son retour cette année et là aussi la participation et la convivialité étaient également au rendez vous.

Pour la seconde année consécutive, le bal de l'APE a conquis à nouveau un public nombreux : repas convivial, orchestre de choix, les 350 personnes présentes seront sans nul doute au rendez vous pour la troisième édition déjà prévue le 19 mai 2018, à vos agendas !

Une nouveauté cette année, la collecte de papier en partenariat avec la société PAPREC. Ce sont plus de 7 tonnes de papiers qui ont été collectées soit 560 euros reversés à l'APE, rendez vous a été pris fin juin pour battre un nouveau record, alors garder vos papiers pour une prochaine occasion...

Convivialité, rencontres et projets collectifs sont les valeurs de l'APE, elles ont encore plus de sens quand on liste l'ensemble des projets et acquisitions que permet la collecte de fonds, florilège ...

La création d'un poulailler, l'organisation d'un spectacle, des séances de cinéma, le traditionnel goûter de Noël, une journée au zoo pour les maternelles, une sortie à Nantes et une visite d'exposition à Sablé sur Sarthe pour les CE2 CM1 CM2, une journée à la ferme pédagogie d'Andard, l'organisation d'une course d'orientation à Châteauneuf-sur-Sarthe pour les CP, CE1 CE2, un déplacement pour aller rencontrer les correspondants pour les maternelles, l'achat de trottinettes et matériel de ping-pong pour les primaires et quelques surprises pour la fête de l'école !

Sans l'engagement des bénévoles pour quelques heures ou quelques soirées et week-ends (selon les possibilités de chacun), rien ne serait possible, un grand merci à eux, sans qui ces activités ne pourraient être proposées à nos enfants.

Vide-greniers Association des Parents d'Elèves

NOM :

Prénom :

Coordonnées téléphoniques :

[Indiquer dans le tableau le(s) créneau(x) et les actions qui vous intéressent]

	Actions	Matin	Après-midi
Vendredi 6 octobre mise en place	<ul style="list-style-type: none"> Balisage des rues Fléchage parkings 	9 h - 10 h 10 h - 12 h	14 h - 16 h 16 h - 18 h
Samedi 7 octobre	<ul style="list-style-type: none"> Marquage des emplacements Electricité parking ... 	9 h - 10 h 10 h - 12 h	14 h - 16 h 16 h - 18 h
Dimanche 8 octobre	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnements des exposants à leurs emplacements (5h à 9h) 2 buvettes (9h à 19h) 2 alimentations - crêpes, sandwiches (9h à 17h) Parkings (5h à 10h) Circulation (5h) Rangements (18h à 21h) 	5 h - 7 h 7 h - 9 h 9 h - 11 h 11 h - 13 h	13 h - 15 h 15 h - 17 h 17 h - 19 h 19 h - 21 h
Lundi 9 octobre nettoyage	<ul style="list-style-type: none"> Débalisage des rues Défléchage des parkings 	9 h - 12h	14 h - 16 h

Bulletin d'inscription

au vide-greniers de Corzé du dimanche 8 octobre 2017
 A retourner, avant le 29 septembre 2017 dernier délai à :
A.P.E. CORZÉ rue des Écoles 49140 CORZÉ
 Emplacement 6m2 environ (3m sur 2) : 8€ avec réservation
 Renseignements : ape.corze@yahoo.fr
 07 81 23 94 87 ou 06 45 83 45 14

NOM Prénom

Adresse

Code postal : Ville : Tel :

email (important pour envoi de confirmation d'inscription) :

Je réserve : emplacements à 8 € soit un total de : €

Je joins :
 - un chèque du montant total à l'ordre de l'APE de Corzé
 - la photocopie recto verso d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport)

Je certifie avoir pris connaissance du règlement (ci-contre) et en accepte le contenu.

J'atteste sur l'honneur ne pas être «professionnel»

Fait à le

Signature .précédée de la mention lu et approuvé.....

Navette de Malagué



Départ de Corzé à 13h52
rue du Moulin de la Motte
parking des ateliers
municipaux

Retour :

Départ de Malagué à 17h30

Arrivée à Corzé à 17h47

Attention ! les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Règlement du vide-greniers de Corzé

Article 1

L'Association des Parents d'Elèves organise le Vide-Greniers à CORZE. Elle a l'exclusivité de toute restauration (nourriture, boisson, confiserie etc...)

Article 2

Toutes ventes de nourriture, d'animaux, d'armes à feu et d'armes blanches sont strictement interdites sur le site du vide grenier.

Article 3

Des parkings sont réservés aux exposants. Aucun véhicule ne pourra stationner sur le périmètre du Vide-Greniers entre 8 heures et 18 heures.

Article 4

L'exposant s'engage à ne vendre que des objets lui appartenant et dont le commerce est autorisé en conformité avec les lois en vigueur. En cas de non respect de cette disposition, l'organisation décline toute responsabilité en la matière ainsi qu'en cas de litige d'un exposant avec les services fiscaux ou douaniers et contributions.

Article 5

La participation des camelots et des forains n'est pas

autorisée à cette manifestation.

Article 6

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation, ceci sans qu'il puisse leur être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte, ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition.

Article 7

Le paiement de l'emplacement et l'installation des exposants entraînent l'acceptation du présent règlement intérieur. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'intempérie ou d'impossibilité d'exposer pour des raisons personnelles, ainsi qu'en cas de décision préfectorale en cas d'attentat terroriste.

Article 8

Les organisateurs se réservent le droit de refuser des exposants, le nombre d'emplacements étant limité à 500.

Article 9

La participation au vide-greniers de Corzé implique l'acceptation de la totalité du règlement.

FESTIVAL FABUL'EAU

22, 23 et 24 septembre 2017



Vendredi 22 septembre à Morannes à 20h30 Fanfare AOC (Fanfare de luxe)

La Fanfare AOC offre une musicale originale. Ses propositions s'inspirent autant de la musique pop des années 60/70 que des grands compositeurs de films, en y apportant des accents « remix ». L'ensemble est teinté d'humour, tant dans la musique que dans la mise en scène.

Age : tout public / Durée : 1h30

Samedi 23 septembre à Lézigné

à 16h30 et 18h30 Cie POC « Bobby et Moi »

C'est la rencontre entre un jongleur et la voix d'un musicien. Le temps d'un disque, ils nous offrent une petite ballade pleine de magie et de poésie, où les balles jouent à cache cache, les chapeaux s'envolent, les objets et les notes s'entremêlent.

Age : Tout public / Durée : 25 min

Lieu : espace plein air derrière la mairie

à 17h Cie Bobaïenko « Reste assis ... »

« RESTE ASSIS ... » met en scène le passé et le présent à travers la rencontre d'une femme des années 50 et d'un homme d'aujourd'hui. Un demi-siècle les sépare et ce pupitre vintage les réunit. « Reste assis... » jongle entre clin d'oeil au passé et regard décalé sur la modernité.

Age : Tout public / Durée : 45 min

Lieu : au théâtre de verdure



à 19h30 Collectif Jamais Trop d'Art « La Note Violette »

Ces 4 sœurs proposent un récital drôle, éclectique et bien timbré. Elles sont farfelues, sympas, débridées et totalement différentes.

Un spectacle plein d'énergie, A capella, qui fait du bien au moral.

Age : Tout public / Durée : 55 min

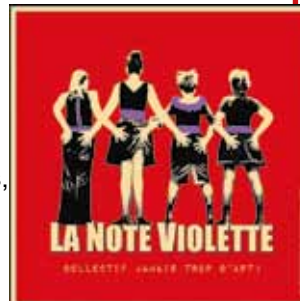
Lieu : cour derrière la mairie

à 21h Cie Le Vent du Riatt « Mèche Courte »

Conférence pyrotechnique. Théâtre de rue, clown, douce pyrotechnie et pyro painting. Jean-Pascal est chercheur en pyrotechnie. Il anime pour la première fois une conférence sur le sujet. Seulement ça ne se passe pas comme prévu ...

Age : Tout public / Durée : 40 min

Lieu : théâtre de verdure



Dimanche 24 septembre à Étriché

à 11h Jac Livenais « Mélodie moi tout »

Une heure de chansons françaises. Les chansons qu'on aime partager, celles qui marquent un moment de nos vies, qui font rire, pleurer, s'aimer, voyager, rêver, se rassembler ... L'occasion de découvrir des pépites rares, des auteurs et interprètes méconnus ou nouveaux...

Age : tout public / Durée : 1h

Lieu : plein air - derrière la bibliothèque